Protéger, perdre, oublier ses archives dans la défaite ? France 1940, URSS 1941

Sophie Cœuré

▶ **To cite this version:**

Sophie Cœuré. Protéger, perdre, oublier ses archives dans la défaite ? France 1940, URSS 1941. Gilles Vergnon; Yves Santamaria. Le syndrome de 1940. Un trou noir mémoriel ?, Riveneuve, pp.27-41, 2014. halshs-02043434

HAL Id: halshs-02043434
https://shs.hal.science/halshs-02043434

Submitted on 21 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Protéger, perdre, oublier ses archives dans la défaite : France 1940, URSS 1941

Sophie Cœuré
professeure d'histoire contemporaine,
ICT/Université Paris Diderot – Sorbonne Paris Cité.

La France en mai-juin 1940, l'Union soviétique de juillet à l'automne 1941 : deux défaites éclair face aux armées d'Hitler, deux mémoires occultées ou recouvertes par des constructions mémorielles positives, deux politiques d'archives dans la guerre, qui suscitent une comparaison fructueuse, même si la dysmétrie des moments est évidente. Il n'y eut pas d'armistice, ni de changement de régime dans l'URSS stalinienne qui réussit, comme on sait, le retournement militaire et stratégique menant à la victoire de 1945. Ceci oriente la mémoire même des événements, avec dans le cas français une légende noire, point de départ du présent colloque, dans le cas soviétique une mémoire de guerre rose, ou plutôt rouge, qui parvint largement à effacer ou réincorporer positivement la débâcle de l'été 1941. La « Grande Guerre patriotique » demeure un point très sensible de l'histoire russe, surtout depuis la restauration nationale entreprise par Vladimir Poutine, et le terme même de « défaite » ne serait certainement pas accepté par nombre d'historiens russes. De ce fait, le moment a fait l'objet de beaucoup moins de retours critiques que, par exemple, la répression stalinienne. L'accès aux archives russes sur cette période demeure difficile et incomplet. Malgré les travaux des années 1990-2000 sur l'épineuse question des évènements diplomatiques et militaires aboutissant au pacte germano-soviétique et au conflit mondial, malgré des investissements plus récents et courageux sur le sujet de l'occupation

allemande en URSS, l'historiographie russe ou étrangère n'a pas proposé, sur l'été 1941, de travail qui serait analogue à l'ouvrage magistral de Julian Jackson, *The Fall of France*[1].

Le point d'entrée ici proposé pour comparer les moments 1940 et 1941 sera le réseau d'archives publiques, principalement les Archives nationales de chacun des deux pays. Les archives sont sources d'histoire et de mémoire nationales, même si elles n'en sont nullement l'origine exclusive. Les archives sont aussi un sujet d'histoire, politique et culturelle, point focal d'observation d'une administration, d'un milieu intellectuel, d'un rapport social au passé, d'une projection collective dans l'avenir. En suivant deux enjeux clés des moments 1940 et 1941 pour les archives – les protéger, les perdre –, il s'agira aussi de mieux comprendre l'oubli et la recomposition des mémoires de guerre.

Protéger

La volonté de protéger ses archives est liée à la prise en compte de leur importance, mais aussi à l'existence d'une administration forte et centralisée, capable de défendre ses intérêts en temps de guerre. Il s'agira dans un premier temps de comprendre pourquoi la protection des archives va s'opérer avec un agencement différent des enjeux clés de la gestion des archives, enjeu historique et patrimonial mais aussi politique et « opérationnel » pour reprendre une formule russe de l'époque.

Si loin, si proches : les réseaux d'archives publiques français et soviétique

Une présentation succincte s'impose pour montrer les profondes différences, mais aussi les points communs entre les deux réseaux

1. Julian Jackson, *The Fall of France : the Nazi Invasion of 1940*, Oxford, Oxford University Press, 2003. Teddy J. Uldricks, « *War, Politics and Memory : Russian Historians Reevaluate the Origins of World War II* », *History & Memory*, vol. 21-2, 2009, p. 60-82. Oleg Budnickij (dir.), *SSSR vo Vtoroj Mirovoj Vojne. Okkupacija, Holokost, Stalinizm*, Moscou, ROSSPEN, 2014 (L'URSS dans la Seconde Guerre mondiale. Occupation, Holocauste, Stalinisme).

d'archives dans leur contexte politique[2]. Fondé en 1790 puis par la loi de Messidor An II (juin 1794), le réseau français se mit en place avec une continuité certaine, par-delà les différents régimes. La centralisation calquée sur le réseau administratif français (Archives nationales, départementales, communales) connut deux exceptions fortes, puisque les Archives des Affaires étrangères et de l'Armée gardaient leur autonomie. Le XIX[e] siècle se caractérisa par la mise en place de pratiques archivistiques professionnalisées (École des Chartes, 1841). C'est tout un circuit qui se mit en place. Commençant par la collecte (il s'agissait notamment d'encourager le versement des papiers récents, non sans difficultés comme en témoigne le dernier décret signé du ministère Jean Zay en 1936, qui fut peu suivi d'effet, notamment à l'Intérieur ou à la Préfecture de police de Paris), il se poursuivait par la conservation. Le tri et le classement étaient guidés par le principe fondamental du respect des fonds. Comme dans toute l'archivistique européenne et nord-américaine, la tension entre logiques administratives et logiques historiques, se résolvait progressivement au bénéfice de cette dernière, avec le passage significatif des Archives nationales sous la tutelle du ministère de l'Instruction publique à la fin du XIX[e] siècle. Quant à la communication, ouverte en principe aux citoyens selon la loi démocratique de 1794, elle était en réalité largement réservée aux historiens de profession ou aux érudits, avec un délai qui tendait à se fixer à cinquante années.

Le réseau soviétique s'appuyait quant à lui sur un double héritage : d'un côté des chancelleries impériales qui étaient en 1917 encore en voie de professionnalisation dans le domaine de la conservation des papiers, de l'autre des représentations marxistes du monde, appuyées sur une conception « scientifique » de l'analyse des sociétés qui portait en elle une conception très sélective du passé et la vision d'un avenir précis. Le souci d'une pédagogie de la pensée socialiste et de l'histoire destinée au plus grand nombre marqua profondément la réflexion bolchevique sur le rôle des archives. Après la révolution d'Octobre, le Soviet des commissaires du peuple confia à un petit groupe d'experts bien informés des modèles archivistiques européens

2. *Cf.* notamment Lucie Favier, *La Mémoire de l'État, histoire des Archives nationales*, Paris, Fayard, 2004 ; Sophie Cœuré, Vincent Duclert, Les Archives, Paris, la Découverte, 2011. Tatjana Horhordina, *Istorija otečestva i arhivy, 1917-1980*, Moscou, RGGU, 1994 (Histoire de la nation et des archives, 1917-1980).

le soin de réfléchir à une future législation, qui, de fait, s'inspirait largement de l'exemple français. Le décret « Sur la réorganisation et la centralisation des archives dans la République de Russie » signé par Lénine le 1er juin 1918 constituait un « Fonds unique d'archives d'État » (EGAF) et établissait les grands principes de conservation des archives, de centralisation, et d'interdiction de destruction. Le réseau institutionnel bâti dans les années 1920, sous l'influence notamment de l'historien Mikhaïl Pokrovski, allait être calqué sur la structure de la RSFSR puis de l'URSS. Des fonds fédéraux furent créés - Archives historiques (pour les documents datant d'avant 1917), Archives centrales « de la Révolution d'Octobre » (TsGAOR) pour l'État soviétique, Archives littéraires, etc. – tandis que certains ministères (Affaires étrangères, Armée) conservaient leur autonomie de gestion. Il en était de même pour le Parti communiste (bolchevik) au pouvoir, avec la création en 1928 des Archives centrales du Parti. Sans créer de structure spécialisée, l'Internationale communiste collectait de manière impérative les documents de direction de l'ensemble de ses sections créées dans le monde depuis 1919.

Le décret de 1918 soulignait déjà que l'utilisation des documents devait s'effectuer « dans l'intérêt de la construction socialiste ». Les objectifs « opérationnels », voire « opérativo-tchékistes » de la collecte furent toujours prioritaires sur les buts administratifs, scientifiques ou pédagogiques de la conservation, professionnalisée par la fondation d'un Institut des Archives en 1931). Les archivistes recevaient régulièrement des instructions pour rassembler d'abord les matériaux compromettant pour les ennemis du peuple. La tension entre conservation pointilleuse (tout document pouvant à un moment ou un autre prendre un sens politique) et destructions fut constante. Les papiers jugés sans intérêt opérationnel n'étaient pas versés (suite à la réforme administrative de 2004, on découvrit de nombreux dossiers des années 1930 dans les ministères), étaient pilonnés, notamment lors des grands campagnes de *makulatura*, c'est-à-dire d'élimination des papiers inutiles destinées à la récupération, ou étaient détruits lors de l'arrestation des ennemis du régime. Surtout lorsqu'ils traitaient des documents postérieurs à 1917, le travail de ces archivistes s'effectuait sous le double signe du secret (avec une inflation de fonds secrets et spéciaux[3]) et de la priorité

3. Sabine Dullin, « Les archives "sensibles", en URSS » *in* Sébastien Laurent (dir.),

donnée au contenu du document sur sa provenance, sans aucun respect des fonds. Il n'était donc guère surprenant que le Commissariat du peuple aux affaires intérieures, plus connu sous l'acronyme NKVD (successeur de la Tchéka et de la GPU) récupérât en 1938 la tutelle du réseau des Archives, soumis à une véritable militarisation.

Le moment 1940 / 1941 : quand la guerre touche les archives

Que se passa-t-il au printemps-été 1940 et à l'été-automne 1941 ? Des décisions furent prises non seulement en réaction à l'événement, mais aussi à un ensemble de représentations, ouvrant le cas échéant sur la mobilisation de retours d'expérience. Le contexte était, pour la France comme pour l'URSS, celui de sociétés en crise, mais pour des raisons profondément différentes. La France pacifiste, pessimiste, progressivement démoralisée par la Drôle de guerre connaissait depuis 1938 au moins une crise ouverte, voire une véritable atmosphère de guerre civile, disséquée par la presse ou les services de police. L'URSS quant à elle vivait dans la continuité des purges de la fin des années 1930, qui avaient eu des effets négatifs non seulement sur l'armée, mais également sur un personnel d'archivistes devenu insuffisant en nombre et en qualité. Le climat de peur perdurait, la société militarisée vivait dans la paranoïa de l'apparition d'une « cinquième » colonne dans la guerre imminente[4], la coupure entre populations et les élites de l'État-parti était profonde, les conditions matérielles demeuraient très difficiles. Ce climat, nous ne le connaissons que par des études très récentes, puisque la censure régnait. Aucun document public ne pouvait donc le faire apparaître, derrière l'unité nationale et le triomphalisme économiques affichés.

Toute l'Europe anticipait et redoutait un nouveau conflit mondial. Or l'URSS, qui vivait depuis des années dans le climat

Archives « secrètes », secrets d'archives ? Historiens et archivistes face aux archives sensibles, Paris, CNRS Editions, 2003

4. Oleg Khlevniuk, « *The Reasons for the Great Terror : The Foreign-Political Aspect* », *in* S. Pons, A. Romano (dir.), *Russia in the Age of Wars*, Annali della Fondazione Giangiacomo Feltrinelli, 1998, p. 159-69 ; Yoram Gorlizki, Oleg Khlevniuk, *Cold Peace : Stalin and the Soviet Ruling Circle*, 1945–1953, Oxford, Oxford University Press, 2004.

de la menace de guerre et de l'encerclement capitaliste, ne prépara pas ses archives au conflit. Des défenses contre les bombardements furent certes envisagées, mais, alors même qu'on sait maintenant que l'invasion allemande ne fut en aucun cas une surprise totale[5], aucune évacuation n'était prévue. Le paradoxe n'est qu'apparent, car la doctrine militaire imposait l'idée intangible que l'ennemi ne pourrait en aucun cas pénétrer le territoire soviétique. En janvier 1939, le Komintern avait pourtant organisé une première évacuation, celle des archives des Brigades internationales, exfiltrées vers l'URSS avec les derniers conseillers soviétiques fuyant l'Espagne devant la victoire de Franco[6]. Mais cette opération resta secrète, indépendante de la direction générale des Archives. C'est seulement après l'arrivée des troupes d'invasion nazie que le *Glavarkhiv* mobilisa le retour d'expérience de la Révolution, quand les archives du Kremlin avaient dû être protégées en 1918 contre l'incendie et le pillage. En revanche, et sans surprise, on ne trouve aucun écho du moment de septembre 1812, quand Alexandre 1er avait du faire évacuer de Saint-Pétersbourg, par la rivière Lena, 189 caisses de manuscrits de la Bibliothèque impériale et d'archives de la Chancellerie, menacées par la progression des troupes de Napoléon[7].

En France en revanche, des plans de protection avaient été établis dès 1934-1935, puis de nouveau en 1938, par la direction des Beaux-arts du ministère de l'Éducation nationale, ainsi que par les ministères gérant en propre leurs archives, Affaires étrangères, Guerre, Marine notamment[8]. Le précédent de la Première guerre mondiale était dans tous les esprits. La guerre d'Espagne avait plus

5. Chris Bellamy, *Absolute War. Soviet Russia in the Second World War*, New York, Knopf, 2008.

6. Rémi Skoutelsky, *L'espoir guidait leurs pas : les volontaires français dans les Brigades internationales, 1936-1939*, Paris, Grasset, 1998.

7. Site de la Bibliothèque nationale de Russie, http://www.nlr.ru/eng/nlr/history/1812/.

8. *Cf.* les mises au point récentes *in* Bertrand Fonck, Amable Sablon du Corail (dir.), *1940, l'empreinte de la défaite. Témoignages et archives*, Rennes, PUR, 2014, notamment Sophie Cœuré, « Le moment 1940 dans les archives publiques françaises : quel enjeu pour les contemporains ? » ; Christian Oppetit, « Les Archives nationales pendant la guerre de 1939-1945 » ; Alain Morgeat, « Le sort des collections patrimoniales de la Marine pendant la Seconde Guerre mondiale » ; Anne Leblay-Kinoshita, Anne-Sophie Maure, « Les leçons de l'année 1940 au ministère des Affaires étrangères ».

récemment entraîné une prise de conscience des progrès de l'aviation et des dangers des bombardements. Tout comme celle de Moscou, jamais la prise de Paris n'entra toutefois dans l'horizon des possibles. Les mesures de défense passive consistèrent en l'évacuation des étages supérieurs des bâtiments et en « l'entassement » de documents dans les caves. Cette protection était pensée en complément des plans d'évacuation. Ceux-ci suivaient, selon l'expression de Léonce Cellier, alors responsable des Archives départementales aux Archives de France, une logique de « bon sens » consistant à « éclater » les « dépôts-refuges » pour minimiser les risques. Le repli dans le Sud-Ouest de certains fonds provenant des archives de la Marine d'un côté, des Archives départementales du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, des Ardennes et de Moselle de l'autre, répondit ainsi à l'évidence à la conscience stratégique d'un danger aigu de combats terrestres ou aériens, de destruction ou d'occupation sur les côtes atlantiques et dans les régions frontalières du Reich. Les Archives nationales et les Archives diplomatiques avaient de leur côté identifié une vingtaine de châteaux situés dans les vallées de la Loire, de l'Yvette et du Cher ainsi que dans le Puy-de-Dôme et en Haute-Loire, comme des abris sûrs, réquisitionnés ou proposés par leurs propriétaires.

La quasi-totalité de ces plans semble avoir été appliquée pendant la Drôle de guerre, au prix d'un travail considérable aboutissant à des déplacements d'archives inédits depuis la création des Archives diplomatiques, militaires et nationales. Les seules Archives nationales évacuèrent des dépôts du Marais entre 600 et 1 000 tonnes, selon les sources, de documents en 150 norias de camions, effectuées en deux fois au mois de septembre 1939. Les Archives diplomatiques mirent à l'abri la même année les séries de la « correspondance politique » antérieures à 1896 dans des caves louées à la Banque de France. Puis, entre la déclaration de guerre et mai 1940, 250 tonnes d'archives, soit 30 000 cartons et 6 000 volumes reliés, furent méthodiquement déménagées depuis le quai d'Orsay dans plusieurs châteaux de Touraine, ainsi que dans la prison centrale de Fontevrault.

Les Archives diplomatiques et militaires géraient elles-mêmes, sans solution de continuité, les documents anciens et « courants ». Elles évacuèrent avec soin les séries contemporaines. En revanche, la note du directeur des Archives de France Pierre Caron du

23 août 1939 prescrivant de veiller à former des commissions spéciales, en collaboration avec les Préfets pour protéger les « archives administratives en formation» si elles étaient considérés comme « essentielles », citant notamment Justice et Finances ne semble guère avoir été appliquée. La formation des archivistes nationaux et départementaux, plus enclins par tradition et par formation à considérer comme « archives » véritables et précieuses, futures sources de la documentation historique, les documents d'Ancien régime, en tout cas antérieurs à la guerre de 1914, se conjugua sans doute en l'occurrence avec l'absence d'une culture de collaboration entre les Archives de France et les administrations. La priorité fut donnée aux « trésors » de l'histoire de France, non aux documents contemporains, moins encore aux archives photographiques ou cinématographiques[9].

Que se passa-t-il quand l'URSS entra en guerre en septembre 1939 ? La période 1939-1941 reste relativement mal connue car, jusqu'en 1989, l'URSS ne reconnaissait pas les protocoles secrets du pacte germano-soviétique d'août 1939. Délimitant les « sphères d'influences » respectives de l'Allemagne nazie et de l'URSS, le pacte entraîna celle-ci dans une guerre de conquête – ou de « libération » selon le point de vue soviétique. Loin de la « Drôle de guerre », la « Guerre d'hiver » fut un terrible engagement de terrain, déclenché immédiatement en Pologne orientale et en Finlande. L'occupation de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie deux jours après le premier défilé allemand sur les Champs Élysées aboutit ainsi à l'épuration et à la soviétisation des administrations de ces « Républiques bourgeoises », y compris de leur réseau d'Archives créé dans les années 1920[10]. Pendant ce temps, les administrations soviétiques poursuivaient leur travail. En temps de guerre, la violence faite aux documents depuis la fin des années 1920 se déploya plus brutalement. À son arrivée à la tête du de la direction des Archives d'État en 1939, le capitaine Iossif Illarionovitch Nikitinski (dont les prédécesseurs immédiats avaient été respectivement fusillé pour espionnage et ex-

9. Albane Brunel, « Le sort du Service cinématographique des Armées en 1940 », in *1940, l'empreinte de la défaite, op. cit.*, p. 77-96.

10. Juliette Denis, « Les archives et l'ennemi. Saisir et protéger les documents stratégiques en Lettonie soviétique (1940-1945) » *in* Alexandre Sumpf, Vincent Laniol (dir.), *Saisies, spoliations et restitutions. Archives et bibliothèques au XX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 119-134.

clu du Parti) lança une grande campagne de recherche de matériaux sur les « ennemis du peuple », « éléments antisoviétiques », « provocateurs, trotskistes et droitiers ». En avril 1941, il confia au chef du secteur « Organisation et méthode » le soin d'éliminer les papiers « inutiles à la construction socialiste », sous l'égide des « instructions emplies de très profonde sagesse du camarade Staline[11] ».

Perdre

Destructions et évacuations

L'entrée en guerre n'empêcha pas l'effet de surprise voire de sidération devant les avancées allemandes menaçant directement les villes et leurs dépôts d'archives en mai 1940 à l'Ouest, fin juin 1941 à l'Est. Le journaliste Alexander Werth fut le seul, à ma connaissance, à avoir pu vivre et comparer sur le champ le climat de panique entraîné par l'avancée éclair des Allemands à travers la Belgique d'un côté, de l'autre les bombardements sur Moscou préliminaires à « l'opération Typhon », avec *The Last Days of Paris* paru à Londres en 1940 et *Moscow 41*, publié fin 1942. La défaite de la France fut totale et effective en six semaines. Un temps court donc, même si, dans le domaine des archives en tout cas, il semblerait pertinent d'analyser avec cette défaite éclair un deuxième moment, celui de l'invasion de la Zone Sud le 11 novembre 1942, entrainant de nouvelles mesures de protection et de destruction. En août 1940, Pierre Caron décrivit une administration des Archives de France qui avait su rester ferme malgré quelques « défaillances » et « fléchissements » à l'arrivée des Allemands. Il ne prévoyait aucune sanction envers les personnels « pusillanimes ». En 1944, Georg Schnath, chef du « groupe Archives » de l'administration militaire en zone occupée, dépeignit au contraire la « confusion créée par le fol exode », le « désordre des communications », les abandons de poste par les responsables français, pour mieux mettre en valeur son rôle : « c'est seulement grâce à la discipline et à la conscience culturelle de l'ar-

11. Ol'ga Kopylova, *Central'nye Gosudarsvennye Arhyvy SSSR v gody Velikoj Otečestvennoj Vojny (1941-1945)*, Moscou, RGGU, 1991 (Les Archives centrales d'État de l'URSS pendant la Grande guerre patriotique) et son article sur le même thème « *K probleme sorhannosti GAF SSSR v gody Velikoj Otečestvennoj Vojny (1941-1945)* », Sovetskie Arhivy, n°5, 1990, p. 37-44.

mée allemande que, quelques regrettables exceptions mises à part (pillage du dépôt des Archives nationales au château de Beaumesnil dans l'Eure), des pertes irréparables de précieuses archives ne se sont pas produites avant et après l'Occupation[12] ». Le 16 mai 1940, la nouvelle de la rupture des défenses françaises devant les blindés ennemis et l'anticipation de l'évacuation de la capitale entraînèrent la destruction hâtive par le feu de près de 2000 cartons d'archives diplomatiques récentes. La perte ou la découverte par les Allemands de nombreux documents des ministères de l'Intérieur, de la Guerre et de la Préfecture de Police de Paris évacués à la hâte, en train ou en péniche, disent combien ces administrations n'avaient pas envisagé de défaite aussi rapide. Entre le moment où le gouvernement quitta Paris pour gagner Bordeaux le 12 juin 1940 et les jours qui suivirent l'armistice signé le 22 juin eurent lieu les dernières éliminations de documents afin d'éviter leur saisie par les Allemands. Certains papiers furent brûlés sur place dans les ministères, d'autres disparurent dans une évacuation de moins en moins contrôlée. La masse des documents détruits ou déplacés *in extremis* nous alerte sur la perception de l'enjeu du document comme élément de renseignement. Les administrations françaises avaient pour la plupart refusé de verser les « documents d'usage » ou « courants », conservés dans les bureaux pour des périodes qui, pour le ministère de l'Intérieur par exemple, pouvaient remonter au début du XIX^{e} siècle. L'anticipation d'une guerre de l'information était bien moins présente chez les dirigeants français que chez leurs homologues russes et allemands. En témoignent tant les plans nazis de saisies que les priorités d'évacuation chez les Soviétiques.

Rares sont encore les recherches s'attachant à restituer l'atmosphère de désorganisation et de panique dans laquelle travaillèrent les administrations soviétiques immédiatement après le déclenchement de l'opération Barbarossa, le 22 juin 1941. On sait que Staline refusa dans un premier temps de croire à l'attaque, et ne s'adressa la nation que le 3 juillet. Les rapports du NKVD sur l'opinion montrent qu'un réel élan patriotique se combina avec le défaitisme et l'inquiétude, voire l'anticipation d'une rapide victoire nazie, entraî-

12. Archives nationales, série Archives des archives et Bibliothèque de l'Institut de France, fonds Samaran, cité in S. Cœuré, « Le "moment 1940" dans les Archives publiques françaises », *op. cit.*

nant par exemple un mouvement de destruction des cartes attestant de l'appartenance au Parti communiste bolchevik. Quelques heures après la rupture du pacte germano-soviétique par Hitler, les dirigeants des Archives d'État et des Archives de la région de Moscou se réunirent pour mettre en place dans l'urgence des mesures de protection et d'évacuation. Les premiers à affronter l'évacuation furent les archivistes d'Ukraine, de Biélorussie, des républiques baltes devenues soviétiques et de la Carélie. Ainsi en Biélorussie, les départs de Minsk commencèrent dès le 23 juin, mais la désorganisation totale des transports ralentit voire empêcha les départs. Il fallut attendre le 5 juillet 1941 pour que soit pris un décret d'évacuation des archives nationales de Moscou, puis, le 20 juillet, des archives conservées dans l'ancienne capitale, Leningrad. Á l'autre extrémité de l'immense URSS, les archivistes de Mourmansk s'activaient également devant la menace japonaise. Bien plus massivement qu'en France, ces premiers reculs devant les Nazis conduisirent à des destructions systématiques. Le décret du 5 juillet 1941organisa la « mise à la décharge » (*razgruzka*) des documents des archives « sans importance historico-scientifique ou opérationnelle » ou « pouvant être utilisés à des fins criminelles ». À Moscou, les ministères firent disparaître presque la moitié de leurs papiers, souvent sans discernement. On déplora par exemple la disparition d'une bonne partie des archives du secrétariat du commissaire du peuple à l'Instruction publique, Anatoli Lounatcharski.

L'évacuation bénéficia de la tutelle du NKVD, susceptible de mobiliser hommes et moyens de transports et de punir toute faiblesse. Un responsable des chemins de fer fut ainsi exécuté pour avoir échoué à faire circuler des wagons chargés de documents. Les archives ne furent cependant jamais prioritaires. Un rapport très sévère, demandé par le NKVD en 1942, déplora une grande désorganisation de départs dans l'urgence, sans listes de fonds prioritaires, souvent sans même connaître les dépôts de destination, sans compter les exemples d'archivistes abandonnant leurs fonds pour fuir devant l'avancée allemande[13]. La priorité fut officiellement ac-

13. O. Kopylova, art.cit. et Z. Adibekov (éd.), *Pevye Dni Vojny : evakuatsija. Po materialam « osobyh papok » Politbtjuro CK VKPb*, *Otečestvenye Arhivy*, n° 2, 1995, p. 28-37 (« Les premiers jours de la guerre : l'évacuation. D'après les matériaux des "dossiers spéciaux" du Politburo du CC du PCUS »).

cordée aux documents à la « valeur historico-scientifique unique ». Pour les archives d'État à Moscou, l'auteur d'un article publié dans les années 1960 cite d'abord les autographes de Lénine, puis les documents impériaux les plus précieux, enfin ceux de la haute administration soviétique, sans oublier, ce qui renvoie à l'approche de la notion d'archives par les Soviétiques, les correspondances et autographes des grands auteurs de la littérature russe, de Pouchkine à Maïakovski[14]. Cependant dans les faits, les documents concernant la défense de l'URSS, les dossiers « d'importance opérationnelle » ou « opérativo-tchékiste », et les fichiers pouvant être utilisés pour la répression anticommuniste furent bien souvent prioritaires. Ainsi, peu de temps avant l'arrivée des Allemands en Lituanie, furent évacués de Vilnius 10 000 dossiers provenant des « fonds du département de la police de la Lituanie bourgeoise sur les communistes et les sociaux-démocrates ».

Le « moment 41 » est plus long que le « moment 40 », puisque si l'Ukraine, la Biélorussie, les pays baltes furent envahis dès juillet 1941, Leningrad et Moscou ne furent menacées qu'en septembre-octobre. La panique du 16 octobre 1941 fut comparable à celle qui entraîna l'exode en France, si ce n'est que seule la nomenklatura soviétique parvint à s'enfuir. L'évacuation se poursuivit pendant les combats et fut achevée à l'automne 1942, quelques semaines avant le retournement militaire en faveur de l'Armée rouge. Les archives furent « éclatées » à l'échelle continentale de l'URSS, vers la Russie d'Europe, la Sibérie, l'Asie centrale. La direction des Archives parvient ainsi à Saratov et Engels, à 800 km de Moscou, avec tous ses dossiers de travail, et beaucoup d'inventaires. Les archives et l'administration du Komintern se retrouvèrent à Oufa dans l'Oural. Ré-évacuées jusqu'à quatre ou cinq fois devant l'avancée allemande, entreposées dans des garages, des clubs, voire à ciel ouvert, perdues, inondées, dispersées, séparées de leurs inventaires, les archives survivantes furent renvoyées vers leurs dépôts d'origine à partir de la fin 1943, dans des conditions non moins chaotiques.

14. V. Tsaplin, « Podvig arhivistov », *Sovietskie Arhivy*, n° 3, 1968, p. 63-68 (L'exploit des archivistes).

Bilans

Les bilans sont alors contrastés en termes de destructions. En France, l'anticipation de l'évacuation, s'ajoutant à la brièveté du temps des combats, minorèrent le total des disparitions, même si les Archives départementales des Ardennes et du Loiret, une partie des fonds historiques de la ville de Blois, de la marine à Cherbourg et de l'amirauté à Brest furent ravagés par le feu. En URSS en revanche, il faut ajouter aux premières destructions ciblées et aux disparitions liées aux évacuations, de nombreux incendies volontaires liés à la politique de la terre brûlée. L'ordre du 17 novembre 1941 imposait de détruire tous les points de peuplement dans un rayon de 40 à 60 km en avant des troupes allemandes. Les combats conduisirent également à des destructions massives, comme à Kiev dès les premiers jours de la guerre ou à Leningrad, durement touchée par l'incendie de septembre 1941 qui fit disparaît en fumée 120 000 dossiers des Archives historiques centrales d'État. Au total, si les archivistes étaient parvenus à évacuer des millions de dossiers, les pertes n'en furent pas moins énormes. Pour l'ensemble de la guerre, elles sont évaluées à 45 % des fonds d'archives de la Russie d'Europe, davantage encore pour les fonds d'État de Moscou et Leningrad[15]. Les archivistes soviétiques avaient payé cher le refus d'anticiper la guerre sur leur territoire.

Saisies et spoliations d'archives

Pour revenir à la France, peut-on reprendre le bilan proposé par Charles Samaran successeur de Pierre Caron, en 1946 ? Les Archives de France, écrivait-il, « ont échappé à peu près complètement aux convoitises de l'ennemi et elles ont payé un tribut relativement modéré aux engins de destruction ». C'est vrai pour la deuxième partie de la phrase, beaucoup moins pour la première qui fait une allusion très pudique aux saisies d'archives par les Allemands. On connaît bien à présent comment divers organes de la polycratie nazie (l'Auswartige Amt, ministère des Affaires étrangères et sa commission des archives, les archives militaires du Reich (Heeresarchiv), l'ERR,

15. Ol'ga Kopylova, *op. cit.*, Timur Tarhov, « Provaly v pamjaty ili terpelivaja bumaga. Vojna protiv pamjati », *Nauka i žizn'*, n° 4, avril 2013, p. 18-24.

ou État-major d'intervention du Reichsleiter Rosenberg, le RSHA, Office central de sécurité du Reich comprenant la Gestapo, se livrèrent à des saisies mais aussi à des spoliations, illégales par rapport au droit international de la guerre fixé par Convention de la Haye de 1907[16]. Opérées un peu au hasard des trouvailles dans la dynamique de l'avancée militaire, ces saisies et spoliations avaient été aussi systématiquement organisées en amont par ces organisations concurrentes, dont les « commandos » se mirent au travail dans Paris dès le 14 juin 1940, en URSS dans le sillage des troupes nazies. Pour partie homologues des spoliations de biens culturels, œuvres d'art ou livres, ces programmes concernaient tant les archives publiques, dans leurs dimensions d'information historiques, administrative et politique, que privées, avec la documentation des ennemis du régime nazi : juifs, communistes, socialistes, francs-maçons. Elles continuèrent à se déployer dans l'Europe conquise, sans solution de continuité entre la problématique de la Défaite et celle de l'Occupation, qui vit, en France, l'installation d'une commission d'archives à l'hôtel de Rohan, siège des Archives nationales, de 1940 à 1944.

Si ces saisies massives n'avaient été anticipées ni en France, ni en URSS, elles furent comprises différemment par les Français et par les Soviétiques. Les premiers se focalisèrent sur la protection des documents patrimoniaux des Archives publiques et, parmi les documents récents ou courants, sur ceux qui renvoyaient à des enjeux clés dans la relation franco-allemande, comme la guerre de 1914-1918 ou l'occupation de la Rhénanie. Les Soviétiques, qui avaient comme les Nazis un rapport partiellement utilitaire et prédateur avec les archives, étaient mieux placés pour comprendre l'enjeu politique idéologique nouveau que représentaient les archives contemporaines en temps de guerre. Ils redoutaient particulièrement la saisie de rapports de police ou d'archives du Parti comprenant des listes de noms, à raison puisque celles-ci furent immédiatement utilisées pour identifier et éliminer les responsables bolcheviks,

16. *Cf.* notamment Patricia K. Grimsted, « L'ERR versus le RSHA. Les formes de pillage et de migration de livres et d'archives comme facteurs intervenant dans le processus de restitution » in *Saisies, spoliations et restitutions. Archives et bibliothèques au XXe siècle, op. cit.*, p. 37-66 ; Sophie Cœuré, *La Mémoire spoliée. Les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique (de 1940 à nos jours)*, Paris, Payot, nouvelle éd., 2013.

en Ukraine ou dans les pays baltes. C'est dans cette logique qu'il faut comprendre l'élimination massive organisée pendant l'avancée allemande. De fait, si les grandes collections de *Judaica* des pays baltes, d'Ukraine et de Biélorussie, les livres et manuscrits anciens de Kiev ou Voronej constituèrent une partie importante du butin nazi, ce furent les archives du Parti communiste, que les Soviétiques n'avaient pas eu le temps d'évacuer de Smolensk et de Dniepropetrovsk, qui constituèrent le principal trophée d'Alfred Rosenberg, à la tête de l'ERR puis du ministère aux territoires occupés de l'Est[17]. Le bilan de ces saisies et spoliations fut de nouveau conséquent, et cette fois ce fut la France, moins préparée à la protection des documents sensibles, qui subit le plus de pertes, avec plusieurs millions de dossiers expédiés vers le Reich.

Oublier ?

Mobilisés pour le sauvetage des papiers face au choc de la conquête allemande, les archivistes – hommes et femmes – qui n'étaient pas combattants, blessés ou prisonniers, s'engagèrent pour certains sans solution de continuité dans une collecte documentant les crimes allemands et la résistance antinazie. Ces gestes clandestins (l'archiviste Georges Bourgin s'attribua ainsi l'initiative du rassemblement, avec l'aide de son ami le socialiste résistant Amédée Dunois, d'une « collection de tracts cachés dans les tréfonds des Archives nationales[18] ») seraient à replacer dans une histoire plus vaste des Archives et de leurs personnels dans les défaites et les occupations. Cette histoire encore fragmentaire, tant pour la France que pour l'URSS, doit être d'autant plus scrupuleusement documentée par les « archives des archives » et les journaux personnels[19] qu'elle doit

17. K. Dmitrieva, N. Goncharuk, P. Grimsted *et alii, The Return of the « Smolensk Archives »*, Moscou, Rosspen, 2005.

18. *Le problème de l'histoire de l'Occupation et de la Libération. Conférence de M. G. Bourgin le 7 février 1946*, Paris, Union française universitaire, 1946, cité *in* S. Cœuré, « Les Archives nationales, l'Occupation et les spoliations d'archives à Paris. Prises de conscience et retours d'expériences (1940-1949) », in A. Sumpf, V. Laniol (dir.), *Saisies, spoliations et restitutions, op. cit.*, p. 179-198.

19. *Cf.* par exemple pour l'URSS L. Il'inskaja, « V evakuatsii » et « Iz vospominannyj arhivistov », *Sovetskie Arhivy*, n° 2, 1985, p. 46-48 et 48-50 (« Dans l'éva-

s'extraire d'une gangue mémorielle encore conflictuelle. Ainsi la tentative des archivistes soviétiques pour se saisir de la crise et du relâchement de la pression politique voulu par Staline pour obtenir l'union nationale fut-elle rapidement effacée des mémoires. Le texte qui proposait en 1943 « d'humaniser » et de « démocratiser » les archives en renforçant leur traitement scientifiques et en publiant inventaires et documents fut promptement détruit[20].

Les combats de libération des territoires occupés entraînèrent de nouvelles disparitions accidentelles d'archives et des éliminations volontaires par le régime de Vichy, ainsi que par les responsables collaborateurs, en France comme en URSS. Á l'inverse et dans le même temps, les fonds évacués rentraient dans leurs dépôts, les archives spoliées dissimulées par les Allemands dans diverses caches du grand Reich étaient recherchées et partiellement récupérées. De nouvelles saisies d'archives furent également conduites systématiquement par tous les vainqueurs, archives nazies documentant la guerre, ou archives « deux fois spoliées » récupérées comme trophées, massivement par les Soviétiques qui les mirent au secret pendant près de cinquante années, plus sporadiquement par les Américains avec les « archives de Smolensk ». Dès lors, l'histoire des Archives en guerre est partie intégrante de la construction d'une histoire officielle et d'une mémoire collective de la Guerre[21]. Dans le cas de l'URSS, le pacte germano-soviétique comme les conditions d'intégration à l'URSS des Républiques baltes furent largement effacés de l'histoire, tandis que la débâcle de 1941, niée sous Staline, fut ensuite relue à l'aune d'une résistance populaire héroïque et efficace. Pour les archives, c'est le récit de « sauvetage » et de « protection » qui s'imposa, permettant de mettre l'accent sur la

---

cuation » et « Souvenirs d'archivistes »). Pour la France les journaux de Charles Braibant, Édith Thomas, Hyacinthe Chobaut archiviste de Vaucluse, édité par Violaine Challéat-Fonck.

20. T. Horhordina, *op. cit.*

21. *Cf.* notamment pour l'URSS les travaux de Nina Tumarkin, *The Living and the Dead : The Rise and Fall of the Cult of World War II in Russia*, New York : Basic Books, 1994 ; le collectif *Pamjat' o vojne 60 let spustja, Rossija, Germanija, Evropa* (La mémoire de la guerre 60 ans après. Russie, Allemagne, Europe), Moscou, *Novoe literaturnoe obozrenie*, 2005 ; Amir Weiner, *Making Sense of War : The Second World War and the Fate of the Bolshevik Revolution*, Princeton : Princeton University Press, 2001. Pour la France les travaux d'Henry Rousso, Olivier Wieviorka et les apports du présent colloque.

continuité administrative et professionnelle et occultant, pour la France, le temps où les archivistes avaient été fonctionnaires de Vichy. Les pertes furent minimisées, voire passées sous silence dans le cas des documents sensibles des administrations, tant à Moscou qu'à Paris. Elles furent effacées par la reconstitution des collections, par exemple aux Archives diplomatiques françaises, et positivées par le retour d'expérience des destructions, conduisant à la mise en place de plans de microfilmage et de protection.

La collecte documentant le conflit tout récent montra une sensibilité inédite aux témoignages et, dans une moindre mesure aux matériaux photographiques et audiovisuels. Elle se déploya avec des objectifs parfois contradictoires de légitimation politique, de punition judiciaire, de réparation morale et matérielle et d'écriture de l'histoire récente. Les temporalités furent différentes. La mémoire de la guerre avait commencé à être construite par le gouvernement soviétique pendant le conflit lui-même. Les archivistes – par ailleurs toujours sollicités par le NKVD pour la constitution de fichiers à partir des dossiers personnels d'ennemis du peuple – avaient été mobilisés pour des conférences et des publications de documents destinées à ressouder l'unité nationale autour de moments forts de l'histoire récente, comme les crimes de guerre allemands d'août 1914 ou la guerre civile. En 1944-1945, la France connut un moment plus court conjuguant la libération du territoire, le changement de régime et le travail historique et mémoriel fondé sur la rupture et la renaissance nationale. De manière inédite, la justice procéda de son côté à une collecte massive d'archives nationales et nazies pour documenter les procès pour trahison ou crimes de guerre, internationaux et intérieurs. La « Commission Extraordinaire d'État pour l'investigation des crimes des occupants germano-fascistes et leurs alliés » s'attela ainsi dans toute l'Union soviétique à une collecte massive de documentation et de témoignages, avec une section spécialement dédiée aux biens culturels[22]. En France, outre la constitution de dossiers et de séquestres judiciaires, la Commission d'enquête parlementaire « sur les événements survenus en France entre 1933 et 1945 », fondée en 1946, allait publier neuf volumes

22. Nathalie Moine, « La commission d'enquête soviétique sur les crimes de guerre nazis : entre reconquête du territoire, écriture du récit de la guerre et usages justiciers », *Le Mouvement Social*, n° 1, 2008, p. 81-110.

de témoignages, sous la houlette de parlementaires, de résistants, d'anciens combattants, mais sans historien ni archiviste[23].

Poursuivi pendant plusieurs années, le recueil d'archives et de témoignages sur la guerre ne fut pas confié aux Archives nationales de chacun des pays. La Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération et le Comité d'histoire de la guerre en France en 1944 et 1945 fusionnèrent en 1951 en Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale sous la tutelle de la Présidence du Conseil. En URSS, la Commission pour l'histoire de la Grande guerre patriotique, créée dès 1941 à Moscou et en 1943 pour toute l'URSS, travailla sous la houlette conjointe de l'Académie des sciences et du Secteur Agitation et propagande du Comité central du VKPb[24]. Sans surprise, et sous réserve d'études ultérieures, le travail de ces comités et la collecte ultérieure de témoignages par les institutions publiques firent une très faible place aux défaites de 1940 et 1941, par comparaison avec la documentation de la Résistance et des combats victorieux[25]. La priorité donnée à certains types de documents, l'incompréhension de l'importance des spoliations d'archives privées et de biens juifs par les autorités disent aussi beaucoup sur la reconstruction politique et sociale de l'immédiate après-guerre[26].

Ce processus ne fut consensuel ni en France (on peut citer par exemple le refus de Jacques Duclos et du comité central du Parti communiste, pourtant membre du gouvernement, de participer à Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération, par peur que des informations soient transmises à la police, mais aussi par défiance envers le travail des « historiens bourgeois[27] »), ni, de

23. Voir la remarquable analyse de ces travaux par l'historien belge Jean Stengers, *Revue belge de philologie et d'histoire*, n° 30-3 1952, p. 993-1005.

24. Patricia Gillet, « Documenter la Défaite ? L'œuvre du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale », in *1940, l'empreinte de la défaite, op. cit.*, p. 237-242.

25. *Cf.* par exemple A. Sablon du Corail, P. Gallien, « Écrire pour l'histoire ? Étude et bilan de la collecte au Servie historique de la Défense », in *1940, L'empreinte de la défaite, op. cit.*, p. 163-178

26. Nathalie Moine, *op. cit.* ; S. Cœuré, « Les Archives nationales, l'Occupation et les spoliations d'archives à Paris. Prises de conscience et retours d'expériences (1940-1949) », *op. cit.* ; Jean-Marc Dreyfus, « Le pillage des bibliothèques – et particulièrement des bibliothèques juives en Alsace annexée (1940-1945) », in *Saisies, spoliations et restitutions, op. cit.*, p. 241-251.

27. Édith Thomas, *Le Témoin compromis*, Paris, Viviane Hamy, 1995 (1952),

manière tragiquement incomparable, dans l'URSS stalinienne. Les objectifs de la Commission d'histoire de la Grande Guerre patriotique étaient ainsi explicitement de « mettre en place la conservation des matériaux de l'histoire de la Grande guerre patriotique de telle manière que nul ne puisse les utiliser de manière préjudiciable, de ne pas divulguer de renseignements et d'autoriser l'accès aux matériaux au plus petit nombre de personnes possibles ». L'« affaire de Leningrad », procès politique qui élimina en 1949 les défenseurs de la ville dont le prestige nuisait à Staline, conduisit ainsi à la fermeture du musée du blocus de Leningrad, à la déportation des responsables et à la destruction partielle de matériaux collectés dans la ferveur populaire aux lendemains du conflit – lettres journaux ou, trophées de guerre[28].

L'analyse précise des moments de débâcle vécus par les archives et leurs archivistes jette ainsi une lumière crue sur deux régimes d'archives sensiblement différents. L'anticipation de la guerre, la gestion des archives courantes des administrations « sensibles » fut ainsi significativement divergente en France et en URSS, ce qui permet de comprendre les bilans des pertes et des spoliations. Dans l'immédiat après-guerre, un double mouvement de négation – de l'absence d'anticipation, de la collaboration, des pertes et/ou des spoliations – et de reconstruction du passé récent par la collecte sélective de fonds documentaires, joua un rôle clé dans l'élaboration de mémoires collectives du conflit.

---

p. 204.

28. Richard Bidlack, Nikita Lomagin, *The Leningrad Blockade, 1941-1944 : A New Documentary History from the Soviet Archives*, New Haven, Yale University Press, 2012.